

Compte-rendu rapide du CA COMUE du 3 juin 2016

1) Elections pour compléter le CA (mandat 4 ans) :

Election des personnes qualifiées représentant les organisations syndicales d'employeurs et salariés (critère : les plus représentatives au niveau national, contestation de la FSU UPS qui s'est abstenue) :

- Confédération générale des PME
- Mouvement des entreprises de France
- CGT
- CFDT

Représentants des pôles de compétitivité (critère : ceux qui ont le plus d'entreprises adhérentes) :

- Aerospace Valley
- Agri Sud-Ouest Innovation

Personnalités extérieures désignées parmi les collectivités territoriales (4 ans) :

- Région MPLR
- Toulouse métropole
- CESER

Personnalités extérieures désignées parmi les collectivités territoriales (2 ans pour rotation des 10 sites hors Toulouse, les sites comprenant le plus d'étudiants) :

- CA Grand Albigeois (4515 étudiants)
- CA Rodez Agglomération (1168)
- CA Grand Tarbes (3047)

Pour rappel : le CA comprend :

- les élus collèges A, B, C et usagers des élections des 4 secteurs de début 2016
- les présidents et directeurs des fondateurs : UT1, 2 et 3, INSA, INPT et ISAE, le délégué régional du CNRS et un représentant du CNRS (non encore nommé)
- les associés renforcés : INU Champollion, Sciences Po, Vêto, Mines Albi, Architecture, ENI Tarbes, ENFA, ENAC, ONERA, le CROUS et un personnel désigné parmi un de ces établissements.

2) Processus d'élection de la présidence de la COMUE :

- Appel à candidatures 12 avril, clôture 13 mai (2 candidats)
- Comité de recrutement = conseil des membres élargi pour évaluation des candidatures (6 juin)
- Conseil des membres : avis + classement motivé à la majorité des 2/3 (juin)
- CA du 1^{er} juillet : audition des candidats (20 min audition + 30 min questions) et élection à la majorité absolue.

Les candidats présenteront leurs projets séparément, après avoir fait le tour des élus du CA (comme Agir et UDA le 14 juin par ex), les mêmes questions seront posées aux deux candidats, les élus du CA s'accorderont sur ces questions en CA avant les auditions.

3) Idex :

Ressenti du conseil des membres du dossier bilan déposé :

- Exécution de 100% des engagements de la convention Idex signée avec le Ministère en 2012,
- Exercice de projection vers une université cible pas totalement abouti,
- Attente d'une seconde période probatoire comme celle accordée à Saclay.

Oral devant le jury : ambiance très pressante des membres du jury. Le dossier bilan à 3 ans a été évalué par rapport au projet UNITI initial (avec périmètre d'excellence) et non par rapport à la convention. Le Ministère a suivi l'avis négatif du jury, d'où une injonction contradictoire du Ministère (les labellisés ont fusionné, comme Strasbourg, Marseille, Bordeaux).

Marie-France Barthet a rappelé l'envoi d'une lettre au 1^{er} ministre le 10 mai dernier (cf site de la COMUE où elle doit être mise en ligne)

Rencontre au cabinet du 1^{er} Ministre le 9 juin pour définir les mesures d'accompagnement financier pour prolonger de 18 mois et assurer au moins les actions mutualisées dont font partie les financements des personnels en CDD engagés sur l'Idex jusqu'à la fin de leur contrat.

La question de la labellisation sera abordée, notamment la création d'instituts pluridisciplinaires ou bien une nouvelle vague d'Idex ?

Lorsque nous auditionnerons les deux candidats à la présidence dans le cadre de nos deux associations UPS, des informations sur l'après Idex seront connues.

4) Conseil académique :

Dans l'immédiat, ce sont les commissions Recherche et Formation Vie étudiante qui seront mises en place (forte représentation des VP correspondants des établissements). Pour la CAC, plus tard.

Noélie Davezac et Jean-Luc Rols